

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

**Direction générale de la mondialisation,  
du développement et des partenariats**

Paris, le 21 janvier 2010

Délégation pour l'action extérieure des  
collectivités territoriales

N /DGM/AECT/JD

### **COMMUNIQUE**

#### **LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LA SOLIDARITE AVEC HAITI**

---

##### **Séisme en Haïti : manifester sa solidarité**

---

Le ministère des Affaires étrangères et européennes a mobilisé et acheminé sans délais une aide d'urgence en Haïti pour participer aux opérations de sauvetage des populations et pour localiser et aider le cas échéant nos compatriotes portés disparus. Les collectivités territoriales ont la possibilité de manifester leur solidarité en faveur de la population de Haïti par l'intermédiaire de deux comptes spécifiques.

Pour des opérations humanitaires, pour éviter la dispersion des moyens et permettre la coordination des initiatives, des comptes spécifiques ont été créés pour recevoir les dons des collectivités territoriales qui souhaitent manifester leur solidarité en faveur de la population de Haïti.

Elles ont la possibilité d'effectuer un virement :

- soit sur le fonds de concours mis en place par le ministère des Affaires étrangères et européennes

Relevé d'identité bancaire du compte auprès de la trésorerie générale pour l'étranger :  
Banque de France (BDF), agence de Nantes (44)  
code banque : 30001 - code guichet : 00589 - compte n°: 0000M055150 - clé RIB : 13  
identification internationale IBAN : FR06 3000 1005 8900 00M0 5515 021  
identification SWIFT de la BDF (BIC) : BDFERPPCCT

L'intitulé du virement doit être nommé « FDC MAEE n12008/Haïti », afin de faciliter une identification du fonds de concours à abonder.

Parallèlement au virement, un courrier sera adressé par la collectivité territoriale à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires étrangères et européennes  
Centre de crise - CDC - Gestion financière  
37 quai d'Orsay - 75700 Paris 07SP

- soit sur le fonds créé à l'initiative de Cités Unies France

Association Cités Unies France - Solidarité Haïti  
Banque Crédit Mutuel - agence CCM Paris 8 Europe

Clé 13  
Code banque 10278  
Guichet 04101 - N° de compte 00029714345 - clé 13

L'attribution des sommes collectées sera décidée par un comité formé par les collectivités donatrices en coordination avec l'Ambassade de France en Haïti.

- Les collectivités territoriales qui le souhaitent peuvent enfin directement effectuer un virement sur le compte d'une ONG.

---

### **Recensement des engagements des collectivités territoriales en soutien à Haïti**

---

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales a souhaité initier une démarche de recensement à l'échelle nationale des dons engagés par les collectivités territoriales qui souhaitent manifester leur solidarité en faveur de la population de Haïti.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Recenser les engagements des collectivités territoriales : aide d'urgence humanitaire et reconstruction,
  - Mettre en place un outil d'information, de recensement et de coordination des efforts des collectivités territoriales,
  - Valoriser les actions des collectivités territoriales françaises.
- Une rubrique d'information spécifique

Une rubrique spécifique, « Solidarité avec Haïti », a été créée dans le Portail de la coopération décentralisée sur France Diplomatie.

Elle comprend des pages d'actualités et d'informations sur les dons des collectivités territoriales et la coopération décentralisée en Haïti ainsi qu'à terme une communication spécifique sur « Urgence et reconstruction : initiatives locales » qui mettra en exergue les démarches concrètes des collectivités territoriales, notamment dans le cadre de la reconstruction.

- Un formulaire en ligne de recensement des engagements des collectivités territoriales

Afin de recenser, à l'échelle nationale, les engagements des collectivités territoriales (aide d'urgence humanitaire et reconstruction), la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales a mis en place un formulaire en ligne dans le Portail de la coopération décentralisée sur France Diplomatie.

Nous remercions les collectivités territoriales, les préfetures, les associations nationales d'élus et les réseaux régionaux de bien vouloir contribuer à ce recensement national.

#### Contacts :

Jérôme DUPLAN, Chargé de mission à la communication auprès du Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales  
[jerome.duplan@diplomatie.gouv.fr](mailto:jerome.duplan@diplomatie.gouv.fr)

Martine ZEJGMAN, Adjointe au Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales  
[martine.zeigman@diplomatie.gouv.fr](mailto:martine.zeigman@diplomatie.gouv.fr)

Portail de la coopération décentralisée sur France Diplomatie  
[www.diplomatie.gouv.fr/cncd](http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd)